

A CAMARSAC

Le 5 juillet 2018

École de CAMARSAC CROIGNON
6, avenue Hector Dorgan
33750 CAMARSAC

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Du MARDI 12 juin 2018

Inspection Education
Nationale
Sud entre deux mers

Téléphone :
05.57.57.35.38

Mél :
ce.0333384z@ac-bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

PARTICIPANTS :

présent excusé

M.	Thierry BERTHOU	Inspecteur de l'éducation nationale		x
Mme	Isabelle TRUFFLANDIER	Directrice	x	
Mme	Karine BAILLOU	Enseignante	x	
Mme	Emmanuelle BRUNEAU	Enseignante	x	
M	Michel BRUDER	Enseignant	x	
Mme	Sylvie LACOSTE	Enseignante	x	
Mme	Véronique LAROCHE	Enseignante	x	
Mme	Sandra MEDINA	Enseignante	x	
M	Bernard CROS	Maire de Camarsac		x
M	Frédéric COUSSO	Maire de Croignon	x	
Mme	Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Adjoint Mairie de Camarsac	x	
M	Patrick BONNIER	Adjoint Mairie Croignon	x	
M	Thierry LURTON	Conseiller mairie Camarsac		x
M	Hervé CAZENABE	Conseiller mairie Camarsac	x	
M	Nicolas SEGUY	Conseiller mairie Croignon		x
Mme	Sandra DUFOUR	Parent élu Titulaire	x	
Mme	AMIOT Elyse	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Marie Laure SOUBIELLE	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Emmanuelle DUBOURDIEU	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Christine GUERIN	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Sandrine GONCALVES	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Christelle CHARGE	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Nelly VIGNAUD	Parent élu Suppléant		x
Mme	Cécile ROSNARHO	Parent élu Suppléant		x
Mme	Suzanne PELLETIER	Parent élu Suppléant		x
Mme	Emmanuelle PERRIER	Parent élu Suppléant	x	
Mme	Emilie CASTERA	Parent élu Suppléant		x
M	David LESAGE	Parent élu Suppléant		x
M	Eric COUCHAUX	Parent élu Suppléant	x	
Mme	Marine DELPY	Coordinatrice périscolaire	x	
Mme				

PROCÈS VERBAL

Ouverture de la séance à : 18h40

Secrétaires : Mme Elyse Amiot et Mme Emmanuelle Bruneau

Accueil de Mme Sabrina Cuchi, nouvelle collègue, et présentation des personnes présentes

1. Organisation de la rentrée 2018

a. Effectifs

PS : 32

MS : 29 (+1 signature Croignon mi aout)

GS : 30 soit 91 élèves

CP : 27

CE1 : 15

CE2 : 22

CM1 : 19

CM2 : 22 soit 105 élèves

Total : 196 élèves soit 28 de moyenne

b. Structure de l'école, 8^{ème} classe ou pas ?

Pas d'ouverture de classe pour la rentrée prochaine. Donc la rentrée se prépare avec 7 classes : 3 de maternelles et 4 élémentaires.

7 classes :

- 10 PS + 10MS +10GS soit 30 élèves
- 11PS + 10 MS + 10GS soit 31 élèves
- 11 PS + 9 MS + 10 GS soit 30 élèves
- 18 CP + 6 CE2 soit 24 élèves
- 9 CP + 15 CE1 soit 24 élèves
- 16 CE2 + 12 CM1 soit 28 élèves
- 7 CM1 + 22 CM2 soit 29 élèves

Soit 196 élèves

Deux collègues quittent l'école : Mme Médina et M. Bruder ainsi que Mme Bachelier qui me remplaçait le vendredi dans ma classe.

Deux nouvelles collègues arrivent : Mme Cuchi Sabrina, présente sur un poste de maternelle et Mme Legeay Emilie sur un poste d'élémentaire, absente car en voyage scolaire.

Une réunion aura lieu le 21 juin avec les nouvelles collègues pour l'attribution des classes.

Retour à 4 jours : validé le 7 mai 2018 par M.Coux, directeur académique.

c. Atsem

A la rentrée, il y aura 3 Atsem à temps plein : 2 titulaires et pérennité des Atsem actuelles (35h/semaine max). L'organisation pour la répartition des Atsem dans les classes est à trouver entre les enseignantes, la direction et la mairie.

Marine Delpy ne surveillera plus à la sieste à la rentrée prochaine. Il y aura sûrement deux personnes de surveillance de sieste (32 élèves + élèves qui ne dorment pas) qui ne seront pas les Atsem. (Atsem toute la journée dans la classe)

Mme Sokolovitch a besoin de savoir à quelle heure sont réveillés les élèves au plus tard pour l'organisation des plannings du personnel.

Une réunion aura lieu début juillet pour en discuter.

Ménage : Le ménage de la salle de motricité le mardi matin n'est plus possible. L'aspirateur fait beaucoup trop de bruit et dérange la classe d'à côté.

Mme Trufflandier précise que le ménage ne peut plus avoir lieu sur le temps scolaire, car on manque de locaux avec le nombre d'élèves qui augmente.

d. Organisation de l'accueil des PS

Mme Trufflandier demande l'autorisation auprès des élus d'utiliser les locaux hors temps scolaire pour la réunion d'accueil des PS. M. Couso présent donne son accord.

L'accueil des PS se fera le vendredi 22 juin de 19h à 21h. Un premier temps aura lieu dans la salle du périscolaire pour rappeler le fonctionnement de l'école puis un deuxième temps où les parents et les enfants seront accueillis dans la future classe de leur enfant avec l'enseignante. Enfin, un pot d'accueil offert par l'association des parents d'élèves permettra aux nouveaux parents d'échanger et de se rencontrer.

Mme Lacoste demande aux parents d'élèves élus, s'il est possible qu'une personne de l'association vienne la présenter aux nouveaux parents. Cette demande est acceptée.

Mme Amiot fait remarquer que si les PS regagnent la classe avant 15h, les effectifs seront chargés dans les classes. Mme Trufflandier précise qu'un enfant qui ne dort pas au bout d'une demi-heure environ doit regagner sa classe. Ce sont les textes de loi qui le disent.

Mme Soubielle demande quelles seront les répartitions prévues si l'ouverture de la 8^{ème} classe a lieu. Mme Trufflandier informe que les enseignantes de maternelles préfèrent avoir des effectifs chargés et une Atsem à temps plein en classe plutôt qu'un effectif réduit et une journée sans Atsem.

2. Fonctionnement de l'école

a. Budget et dépenses pour 2018

9000€ soit 4911,14 dépensés / solde de 4088,86€ sachant que 1000€ ont été conservés s'il y avait une création de classe et que les nouvelles collègues n'ont pas passé commande.

2000€ pour le bus : 1545 € dépensés / solde de 455€

Mme Goncalves demande si le solde est reporté sur l'année suivante. Mme Trufflandier répond que le budget est alloué pour une année civile et non scolaire. Pour le bus, il reste 455€ jusqu'en décembre 2018. Ensuite, c'est l'association des parents d'élèves qui prend le relais ou la coopérative scolaire. Il faut savoir qu'un aller/retour Camarsac Bordeaux sur une demi-journée coûte environ 120€.

b. Bilan des exercices de sécurité

- Exercice incendie : il a eu lieu le 30 mars 2018. Le temps d'évacuation a été de 1min 46. Nous n'avons pas pu le faire avec la coupure générale d'électricité car la clé pour réenclencher a disparu. Il faut également revoir en début d'année le rôle de chacun et revoir le rôle de serre-file dans le bâtiment du bas.
- Exercice confinement : le 27 avril 2018

RPI Camarsac Croignon
6 avenue Hector Dorgan
33750 CAMARSAC
05 56 30 11 57

BILAN PPMS Risques majeurs **27 avril 2018**

- Les médicaments des différents PAI sont stockés dans le bureau de la directrice. Ils ne sont pas dans les lieux de confinements. Prévoir une armoire à pharmacie dans chaque lieu de confinement où seront stockés les médicaments.
- Sur la liste des élèves, mettre un pictogramme signalant un handicap ou le PAI. Il faudrait que les pictogrammes du dossier PPMS puissent être « copiables ».
- Le signal choisi : corne de brume n'est pas entendue par l'ensemble du groupe scolaire même si les 3 signaux séparés de 3 silences ont été effectués. La corne de brume n'est pas assez grosse car à la fin du dernier signal, elle n'avait plus de gaz.
- Il faut régler les radios sur la bonne fréquence car difficile à faire durant l'exercice.
- Les sonneries des téléphones utilisés pour communiquer entre les deux lieux de confinement ne sont pas assez audibles.
- De plus, dans le lieu de confinement des classes de CE1, CE2/CM1 et Marter3, il faut qu'un téléphone filaire soit installé.

Bilan fait le vendredi 27 avril 2018 à 14h30

Isabelle TRUFFLANDIER

c. Bilan financier de la coopérative scolaire

Entrées : 5225€

Sorties : 5936€

Solde en banque : 1466€

Le bilan financier se fera en septembre 2018 en présence de deux parents d'élèves.

d. Diffusion des comptes-rendus des conseils d'école

Les procès verbaux sont affichés devant l'école mais certains parents viennent rarement à l'école. L'association des parents d'école demande s'il est possible de le diffuser par le site internet de la mairie. Les mairies acceptent cette proposition. Mme Trufflandier enverra par mail le compte-rendu du conseil d'école et Mme Delpy le mettra sur le site de la mairie de Camarsac. Pour Croignon, Mme Trufflandier l'enverra à la secrétaire de mairie qui le mettra sur le site de Croignon.

e. Préparation du bureau des élections pour la rentrée 2018

Mme Trufflandier propose de fixer la date de la commission des élections qui se compose du directeur, d'un enseignant, de deux parents d'élèves du conseil d'école et d'un élu si possible.

La date du **Jeudi 13 septembre à 17h30** est retenue.

f. Travaux à prévoir pendant les vacances scolaires

- Mme Baillou a effectué une liste qui sera donnée en mairie.
- Organisation salle de sieste : nouveaux lits en hauteur réglementaires ont été achetés, il faut prévoir l'achat d'étagères de rangement comme dans la salle des maitres (3 ou 4) avec cubes tissu à mettre dans les cases
- Salle RASED : achat des mêmes étagères pour rangement pour jeux éventuels et matériels RASED : étagères.
- Porte entre classe de Mater3 et CE2/CM1 : à insonoriser
- Isolation du préfabriqué pour éventuellement une future classe. Il faudra réfléchir où stocker le matériel qui est sur les étagères du préfabriqué.
- Plaque de béton sur la buse devant la nouvelle classe de CP/GS,
- Talus de terre avec plaque métallique dangereux
- Il est important de prévoir l'agrandissement de la cour car on va vite atteindre les 200 élèves. Lorsqu'il pleut la cour est diminuée de moitié car la partie pelouse est non utilisée. De plus, Mme Delpy précise que la partie herbe de la cour est dangereuse car il y a beaucoup de trous. Plus la cour est réduite plus les conflits sont importants.
- Mme Amiot demande où sont les pas japonais commandés l'an passé et qui devaient être installés pour que les élèves disposent des jeux même par temps de pluie.
- Les massifs doivent être taillés car les enfants se jettent dessus et cela est dangereux.
- Mme Baillou demande s'il est possible de stocker du matériel et mobilier de classe pour la rentrée en dehors de sa classe. Mme Sokolovitch répond que c'est possible.
- Mme Goncalves demande s'il est possible de récupérer une partie du parking devant l'école pour faire une cour pour les maternelles et fermer la rue à la circulation aux heures d'ouverture de l'école. Il faut réfléchir rapidement à une solution.
- Il faut également penser aux services de cantine avec l'augmentation des effectifs. Les élus réfléchissent à la mise en place d'un self service et faire appel à un prestataire pour scanner les élèves présents avec des cartes.

3. Projets et vie de l'école

a. Bilan des actions du projet d'école

- L'an passé, nous étions sur le thème « Tous au musée ». Cette année, nous sommes sur « chants, musique » travaillés pour le spectacle de fin d'année
- La classe de CE2/CM1 a travaillé sur le patrimoine : projet Léo Drouyn

b. Nouveaux projets pour la rentrée 2018

- L'an prochain, le projet d'école sera sur le spectacle vivant type théâtre. Il faudra prévoir une salle si ce travail débouche sur un spectacle.
- Un travail sera fait sur le climat scolaire. Le nombre d'élèves est de plus en plus important et les tensions également. Donc on essaiera de mettre en place un projet commun périscolaire et école pour apaiser l'ambiance de l'école.

c. La rentrée en musique, projet national

Nous avons reçu un courrier du recteur, demandant qu'un temps de chorale soit effectué à la rentrée 2018 comme l'an passé. Un courrier de M. Berthou, IEN, nous demande une organisation bien précise pour ce projet avec apprentissage des chants dès fin juin. Nous allons nous concentrer sur la fête de fin d'année et nous chanterons en début d'année avec un projet élaboré avec les nouvelles collègues.

d. Fête de fin d'année

- Date : 29 juin 2018
- Même organisation que les autres années : jeux, puis spectacle et enfin repas organisé par l'association des parents d'élèves.
- Comme chaque année, nous aurons besoin que les employés communaux aident à l'installation si M.Cros le permet.
- Bien sûr, les élus sont invités à venir assister au spectacle à 19h45.
- Mme Trufflandier précise que c'est peut être la dernière année que la fête de l'école aura lieu car les effectifs sont de plus en plus importants et les responsabilités aussi.

4. Parcours de l'élève

a. Bilan sur les actions d'aide mises en place

- Prise en charge RASED : maitre G le mardi matin pour 12 élèves (groupe de 3 à 4 élèves) et maitre E le vendredi matin pour 12 élèves
- PPRE pour les élèves en difficultés
- Nous avons demandé à l'IEN deux maintiens qui ont été acceptés.

b. Mise en place des APC pour la rentrée 2018

- Le 29 mars 2018, M. Huart, directeur général de l'enseignement scolaire a apporté des modifications sur la mise en place des APC. Il faudra donc appliquer ces changements :
 - Sur le contenu :
 - i. Mise en œuvre d'actions spécifiques relatives à la maîtrise du langage et à la lecture,
 - ii. Activités recentrées sur le développement des compétences dans le domaine de la lecture.
 - Modalités :
 - i. Organisation des activités sous forme d'ateliers ou de clubs de lecture dans chaque école maternelle et élémentaire,
 - ii. L'organisation est arrêtée par l'IEN,
 - iii. La taille et la composition des groupes sont à déterminer en fonction de la nature de l'activité proposée,
 - iv. Les APC sont proposés sur des durées de 30 minutes à 1h.
 - v. Accompagnement des équipes enseignantes par l'équipe de circonscription pour mettre en place ces nouvelles activités.
- Les APC auront lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30. Le projet sera envoyé à M. Berthou, IEN, qui le validera ou pas.

5. Fonctionnement et projets du périscolaire :

a. Bilan des actions du projet périscolaire

Mme Delpy nous informe que les dispositifs mis en place avant son congé maternité ont été abandonnés pendant son congé maternité. Cela est maintenant difficile à remettre en place. Un travail est fait sur le respect et le rôle de chacun. Les élèves ne savent plus s'écouter et se parler. Ils s'insultent beaucoup. Ce travail devra se poursuivre l'an prochain. Un travail avec les parents sera également fait.

Le principe du chef de table est à refixer à la rentrée.

Effectif périscolaire :

- **Le matin 7h30/8h30 : 40 enfants**
- **Le soir : 60 enfants**

Il y aura une personne de plus à la rentrée 2018 afin qu'à 8h00, les plus grands aillent soit en salle RASED soit dans la cour en fonction du temps. Cette organisation permet de respecter les rythmes des petits et des grands. Les grands sont aussi moins sollicités par les plus petits.

Mme Delpy donnera un mot à la rentrée afin que les parents qui ne travaillent pas gardent leur enfant.

Mme Delpy travaille avec la municipalité sur le recrutement des personnes en service civique pour augmenter le taux d'encadrement notamment sur la pause méridienne.

Mme Dufour demande s'il y aura le personnel suffisant si l'association des parents d'élèves prend un abonnement à la ludothèque.

Mme Sokolovitch a envoyé les missions pour le recrutement d'une personne en service civique mais il n'y a pas de réponse.

Mme Guérin demande s'il n'est pas possible de faire des services de cantines « grands et petits ». Mme Delphy ne préfère pas car les grands ont besoin de leur temps à eux.

b. Encadrement sur le temps méridien

Mme Soubielle fait remarquer le faible taux d'encadrement et demande s'il serait possible de mettre en place des activités pour diminuer les effectifs sur le temps de récréation avant le repas ou après le repas : pourquoi pas un intervenant TAP ?

c. Activités pour la rentrée 2018

- Cantine : le tour de France des menus et boîte sur repas à thèmes en 2018/2019.
- Mme Delpy proposera aux parents de s'investir sur le temps périscolaire et de proposer des thèmes.

d. Questions diverses :

- Les mots de Jossy : la responsable pourra venir présenter cette activité aux parents.
- Mme Bruneau demande s'il y aura une réunion commune de rentrée comme l'an passé : mairie/école. Mme Sokolovitch répond que cela serait bien. Mme Trufflandier propose deux réunions :
 - une pour les maternelles
 - une pour les élémentaires

Lors de cette réunion commune seraient présents les enseignants, la municipalité avec Marine Delphy, l'association des parents d'élèves, les mots de Jossy.

Cette formule est acceptée.

- Mme Guérin demande s'il y a un retour pour les cours de langues ELCO. Mme Trufflandier précise que ce sera à la rentrée.
- Mme Amiot demande s'il serait possible de connaître les répartitions de classe pour la rentrée prochaine. La réponse est positive mais les listes peuvent être modifiées s'il y a des arrivées d'élèves durant les vacances.
- Mme Soubielle pose la question de la nouvelle école à Croignon annoncée lors d'une réunion publique. M. Couso précise qu'une zone a été réservée pour des locaux éventuels pour des activités périscolaires ou extrascolaires voire scolaire à terme. Mais M ; Couso affirme qu'il n'a jamais été dit lors de cette réunion qu'il y aurait construction d'une nouvelle école à Croignon.

Procès-verbal rédigé par : Isabelle Trufflandier

La séance est levée à : 20h45

Signature du directeur /directrice

